

Intervention

PANEL CITOYEN

Présentation des résultats et des travaux réalisés



LA DEMARCHE

34 citoyennes et citoyens tirés au sort

- **selon des critères** socio-démographiques et géographiques : genre, tranches d'âge, variété de lieu de résidence, de CSP (catégorie socio professionnelle), de type d'habitat (Maison/appartement) et de nombre de personnes par logement.

3 journées en présentiel et 3 rencontres en visioconférence

- échange avec des experts ou parties prenantes, visite, débats

Notre mandat : formuler avis contradictoire sur la question suivante

Quel avenir pour l'Unité de Valorisation Energétique de Toulouse-Mirail, au regard des enjeux de la gestion des déchets et de l'évolution du territoire ?



Visite de l'UVE par le panel lors de la journée de travail du 15/10/22, @A.Richard-Ferroudji

3 AXES DE QUESTIONNEMENT

1

La politique de prévention : quelles devraient être les ambitions du territoire et des collectivités en matière de prévention et de réduction des déchets ?

2

Les objectifs de l'incinérateur, la capacité et le périmètre d'acheminement de l'usine : quels objectifs, quel dimensionnement de l'incinérateur, pour quel périmètre d'acheminement des déchets ?

3

Les impacts écologiques, économiques et humains des différentes solutions : quels seraient les impacts des différentes solutions proposées par Decoset ?

1. Se doter d'une stratégie territoriale ambitieuse en matière de prévention des déchets

La prévention des déchets, un sujet central pour le panel

- **L'objectif de réduction des déchets** doit faire **partie intégrante** de la réflexion et **du plan d'actions du projet**
- Une **stratégie ambitieuse** doit être mise en place
- **Decoset** a un rôle clé à jouer de **précurseur, d'animateur et d'accompagnateur** de ses adhérents

Des facteurs et moyens pouvant faciliter la réduction de la production de déchets

- **L'information, la sensibilisation et l'accompagnement** des citoyennes et citoyens
- **La mise en place de dispositifs de valorisation** (des déchets organiques, consignes)

Une responsabilité partagée entre citoyens, entreprises et politiques avec toutefois **un devoir d'exemplarité et un engagement fort attendus des entreprises et des politiques**

2. Questionner les objectifs de l'incinérateur et le juste dimensionnement du projet

Aucun consensus sur la capacité d'incinération mais des enjeux et axes de réflexion pour encadrer la prise de décision :

- Les besoins du territoire
- Le périmètre et les modes d'acheminement des déchets
- Les impacts

Un panel divisé entre 3 préconisations, avec différents arguments

A) Pour une augmentation de la capacité :

- **Anticiper les besoins du territoire** (croissance démographique, suppression de l'enfouissement)
- **Solidarité interterritoriale** : offrir une alternative à l'enfouissement des déchets de communes ou territoires voisins avec une exigence de prévention
- **Diminution potentielle du coût de traitement** pour les communes adhérentes

B) Pour un maintien :

- **Un compromis entre des besoins** tirés à la hausse par la croissance démographique et à la baisse par les efforts de prévention,
- Possibilité d'une **solidarité interterritoriale**

C) Pour une diminution :

- Une **priorité donnée à la prévention des déchets**
- Réduction des **impacts écologiques et sur les populations voisines**

3. Choisir une solution minimisant les impacts environnementaux et sociaux

Comprendre et évaluer les impacts

- Mettre **au cœur du projet les dimensions humaines et environnementales** et se projeter **sur le long terme**
- Partager les résultats des études dans le cadre de la concertation continue.

Minimiser les impacts des solutions sur les riverains

- **Ne pas se contenter de respecter la réglementation** et mettre en œuvre le meilleur système de filtrage possible
- **Consulter les riverains** pour prendre en compte leur vécu et **informer** quotidiennement sur la qualité de l'air
- **Revoir les modalités d'acheminement des déchets**
- **Réduire les nuisances**

Suivre le devenir du site et l'éventuel démantèlement

- Être **transparent** sur le **coût** et le **traitement des déchets** issus d'un éventuel **démantèlement**
- Instituer **un contrôle citoyen** pour le suivi
- Être **transparent sur les impacts en termes d'emploi**

CONCLUSION

